

TITRE : Conférence de presse mardi de Xavier Bertrand à l'occasion de la publication des décrets sur les urgences

PARIS, 19 mai (APM) - Le ministre de la santé et des solidarités donnera mardi en fin de matinée une conférence de presse sur le thème des urgences, a-t-on appris vendredi auprès de son cabinet.

Xavier Bertrand présentera tout d'abord un bilan du plan urgences et ses perspectives.

Lancé en septembre 2003 par l'ancien ministre de la santé Jean-François Mattei, ce plan prévoyait l'amélioration de toute la chaîne urgences par l'octroi de 489 millions d'euros sur cinq ans (2004-08) pour renforcer les effectifs y compris en aval des urgences, créer des lits de soins de suite médicalisés, développer l'hospitalisation à domicile et informatiser les services d'urgence, rappelle-t-on.

Xavier Bertrand présentera également les nouveaux décrets sur les urgences qui devraient paraître au Journal officiel le matin même.

Les deux textes attendus modifient les précédents décrets de 1997 et portent sur les conditions techniques de fonctionnement des services exerçant l'activité de médecine d'urgence, rappelle-t-on.

Fruits des travaux menés pendant plus de deux ans par un groupe piloté par la Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins (Dhos) et comprenant des professionnels, les décrets supprimeront les appellations actuelles de SAU, d'Upatou et de Posu pour laisser place aux "structures d'urgence", lesquelles devront être ouvertes 24 heures sur 24.

Les textes seront également la base des réseaux de l'urgence qui devront être mis en place entre les structures autorisées comme telles et les établissements qui n'ont pas de service d'urgence mais pourront accueillir des patients dans, par exemple, leur unité de chirurgie de la main ou leur service de cardiologie interventionnelle.

Cette organisation se traduira dans des répertoires des ressources qui seront tenus par chaque ARH et listeront tous les membres du réseau de l'urgence.

"Le Samu de France est tout à fait d'accord avec ces textes", a précisé vendredi à l'APM son président, Marc Giroud.

san/eh/APM polsan
SNJEJ005 19/05/2006 18:15 ACTU